

## **Marseille**

56, Av. des Chutes Lavie

**13004 Marseille**

☎ 04 91 64 26 43

☎ 04 91 64 26 51

51, rue Jean Mermoz

**13008 Marseille**

201, Av. des Aygaldes

Immeuble Actilauze

**13015 Marseille**

1, impasse de la Piste

**13700 Marignane**

10, rue Mirabeau

**13120 Gardanne**

4, rue du Docteur Honnorat

**04000 Digne**

## **Hors Marseille**

64, Chemin des moines

**13200 Arles**

☎ 04 90 96 96 66

☎ 04 90 93 02 42

8, Allée Josime Martin

**13160 Châteaurenard**

107, impasse La Borie

**13300 Salon-de-Provence**

1, rue de l'Equerre

Place Champollion

**13800 Istres**

2, rue Philippe Jourde

**13500 Martigues**

10, rue Carnot

**05000 Gap**

53, avenue du Port

**13230 Port Saint-Louis du Rhône**

**Mail:** [bilans.competences@aecd-intranet.fr](mailto:bilans.competences@aecd-intranet.fr)

**Site Web :** [www.aecd.fr](http://www.aecd.fr)

L'AECD fait partie des organismes adhérents à la [charte qualité régionale](#).

## **LISTE DES AGREMENTS**

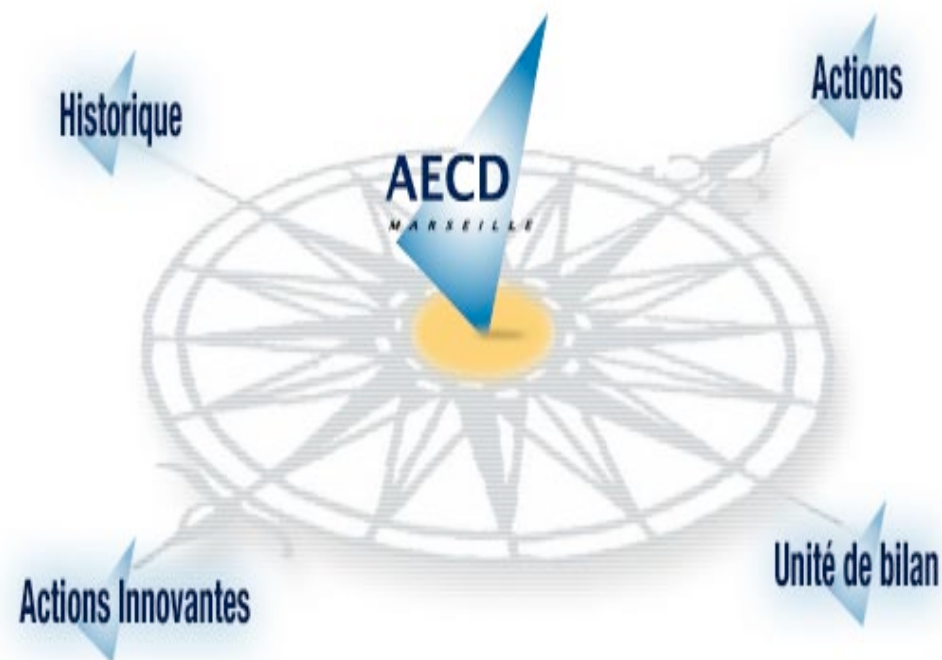
- AFDAS ([www.afdas.com](http://www.afdas.com))
- FONGECIF PACA ([www.fongecif-paca.com](http://www.fongecif-paca.com))
- UNIFORMATION ([www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr))
- AGEFOS PME PACA ([www.agefospme.com](http://www.agefospme.com))

**AECD**



# **ASSOCIATION POUR L'EDUCATION COGNITIVE ET LE DEVELOPPEMENT**

## **UNITE BILANS DE COMPETENCES**



# PRESENTATION GLOBALE DU PROCESSUS

Le bilan de compétences doit permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et motivations afin de définir ou de conforter un projet professionnel et d'élaborer une stratégie de mise en œuvre de ce projet en cohérence avec l'environnement socioprofessionnel.

## MODALITES PRATIQUES

- ✓ Retrait du dossier auprès de l'O.P.C.A. concerné
- ✓ **Entretien d'information** avec le conseiller (contenu et le déroulement du bilan).
- ✓ 15 jours de délai de réflexion
- ✓ Entretien avec le conseiller bilan pour l'établissement du **devis**
- ✓ Dépôt du dossier auprès de l'OPCA
- ✓ Délais de traitement du dossier en commission

## DEROULEMENT DU BILAN

- **24 heures au total**, pour une durée comprise entre 8 et 16 semaines, avec soit 12 séances de travail de 2 heures, soit 8 séances de travail de 3 heures.
- 3 phases :

La **phase d'accueil** se déroule sous la forme d'un entretien individuel. Elle permet de :

- confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche,
- définir et analyser la nature de ses besoins,
- informer des conditions de déroulement, des méthodes et techniques employées et des principes d'utilisation des conclusions de la prestation.

La **phase d'évaluation et d'investigation individualisée** donne accès à :

- l'analyse des valeurs, des motivations et des intérêts professionnels et personnels,
- l'identification des compétences et aptitudes professionnelles et personnelles,
- l'évaluation des connaissances générales et professionnelles,
- la mise en évidence du style et des modalités d'apprentissage,
- la détermination des possibilités d'évolution professionnelle,
- le repérage des éléments d'expérience transférables aux nouvelles situations professionnelles.

La **phase de conclusion** a lieu sous la forme d'entretiens individuels. Elle permet de :

- reprendre de manière détaillée les résultats de la phase précédente,
- de formaliser un projet professionnel,
- de prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet ou les étapes préalables à sa réalisation.

## SPECIFICITE DE L'AECD

→ Apport théorique de l'évaluation dynamique et de l'éducation cognitive

L'évaluation n'est pas exclusivement centrée sur une mesure de niveau des compétences en termes de réussite ou d'échec, mais apporte un éclairage complémentaire sur les capacités à apprendre du sujet, sur son style d'apprentissage et de fonctionnement, donnant des pistes à l'apprentissage ou à l'orientation proprement dite.

L'investigation se propose donc de mesurer la distance entre les potentialités, le niveau initial, le rythme d'apprentissage et les motivations, les compétences émergentes repérées et le parcours de formation et/ou de qualification nécessaire à la mise en œuvre du projet du bénéficiaire en tenant compte du contexte socio-économique.

C'est une évaluation susceptible de situer le sujet dans une perspective d'évolution et de changement, de favoriser la transférabilité des compétences générales et techniques.

## A L'ISSUE DU BILAN

- le document de synthèse est remis au bénéficiaire
- l'initialisation d'un portefeuille de compétences est proposée au bénéficiaire
- une information sur la validation des acquis et de l'expérience est également proposée au bénéficiaire
- un questionnaire d'évaluation de la prestation est remis au bénéficiaire
- un suivi est proposé 6 mois après le bilan avec d'abord l'envoi d'un questionnaire et la proposition d'un entretien permettant de faire le point sur le projet identifié et, le cas échéant, analyser les difficultés rencontrées afin d'envisager une solution.